



Recrutement d'un.e prestataire pour l'Evaluation finale du projet "Femmes pour l'Environnement" (FPE)

Référence : 2023/12/002

TERMES DE RÉFÉRENCE

I. Présentation de CARE

CARE France, association française Loi 1901, créée en 1983 et CARE International Maroc, association de droit marocain reconnue d'utilité publique créée en 2008, appartiennent au réseau de CARE International qui est l'une des plus grandes organisations internationales d'assistance et de développement au monde. CARE cherche à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et à habiliter les communautés à se prendre en charge. L'analyse des principaux enjeux de développement au Maroc oriente l'action de CARE autour des problématiques de l'éducation, l'accès à des opportunités économiques et la participation politique et citoyenne des populations les plus vulnérables, notamment les enfants, les femmes et les jeunes.

II. Description et objectifs du projet FPE

Le projet intitulé « Femmes pour l'environnement » est financé par la coopération française (Agence Française de Développement) et bénéficie d'un cofinancement de la coopération canadienne (Affaires Mondiales Canada). Il a pour objectif de renforcer 40 coopératives féminines ainsi que d'accompagner plus de 1000 femmes dans la création de leur entreprise. Cette réalisation est rendue possible grâce à l'application réussie, à travers le monde, de la méthodologie des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)¹ développée par CARE. Cette méthodologie prend en compte différentes dimensions : le contexte communautaire et environnemental (changement, accompagnement et formation locale) ainsi que le plaidoyer pour sensibiliser le plus grand nombre et promouvoir une meilleure équité des genres quant à l'accès au marché. Plus spécifiquement, le projet se concentre sur la lutte contre les stéréotypes de genre qui entravent la participation économique des femmes, en mettant l'accent sur le renforcement de l'entrepreneuriat féminin pour favoriser l'autonomie et l'empowerment des femmes.

¹ Les associations villageoises d'épargne et de crédit sont un groupe d'épargne et de crédit solidaire composé de 15 à 25 membres auto-sélectionné-e-s. Les groupes se réunissent régulièrement pour épargner ensemble leur argent par l'achat de parts et contracter de petits prêts à partir de cette épargne. Cette épargne est collectée dans un fond de caisse qui permet aux membres d'emprunter de petites sommes à partir de cette épargne pour les investir dans des activités génératrices de revenus (AGR) et les rembourser par tranche à des échéances prédéfinies dans leurs règlement interne.

II.1. Objectifs du projet

L'objectif global du projet FPE est d'accroître l'autonomisation des femmes par le développement de l'entrepreneuriat durable dans les zones rurales de la région de Marrakech-Safi. Dans le contexte marocain, les femmes continuent de faire l'objet d'une discrimination basée sur le genre, particulièrement en zones rurales, ce qui les empêche de devenir autonomes financièrement. L'initiative vise donc à éliminer les obstacles pour atteindre l'égalité entre les genres et à défier les normes sociales sous-jacentes (stéréotypes) qui perpétuent les inégalités, en travaillant sur la capacité d'agir, les relations et les structures.

L'impact de ce projet est conçu pour se refléter dans les communautés elles-mêmes à mesure que les groupes de femmes ciblés renforcent leurs capacités techniques en entrepreneuriat. Le projet a été lancé en 2020 pour une durée de 3 ans. La pérennité du projet relève de la bonne appropriation des méthodes par les participant.e.s, la société civile, les autorités étatiques, ainsi que les personnes tierces indirectement touchées mais aussi par sa réplique au niveau national. Bien que le projet cible les femmes, une attention particulière a été accordée à la pleine participation des hommes, et des membres influents des communautés dans ce processus, en promouvant le concept de masculinité positive. Les volets « plaidoyer » et « environnement » jouent des rôles primordiaux dans l'atteinte des objectifs du projet. Le plaidoyer a cherché à réduire les obstacles à l'entrepreneuriat féminin (accès à des offres de financement, position dans le marché et opportunités d'évolution, formalisation des AVEC). Quant au volet environnemental, sans une prise en compte réelle du terrain et des conditions productives des coopératives et AVEC, le projet ne saurait être efficace (prise en compte du changement climatique et de ses effets, préservation de la biodiversité, normes d'hygiène, démarche écologique, sensibilisation et formation).

Le projet Femmes Pour l'Environnement a également dû s'adapter durant la période de mise en œuvre aux événements extérieurs ayant impacté directement le projet et fait évoluer les besoins des participant.e.s. L'équipe du projet FPE a donc adapté ses actions à la COVID-19, la sécheresse et au séisme de septembre 2023 afin de renforcer la résilience des participant.e.s.

II.2. Informations générales sur le projet FPE

- La population cible : Le projet est centré sur deux groupes de participantes : 1) les 1486 membres des AVEC, femmes rurales marginalisées à faible revenu et leurs microentreprises individuelles ou collectives potentielles, 2) les 40 coopératives de femmes rurales déjà établies. Le projet travaille également auprès de la communauté, des Institutions d'Appui au Commerce (IAC) et des Organisations de la Société Civile (OSC).
- Les Partenaires financiers : L'Agence Française de Développement (projet co-financé par Affaires Mondiales Canada)
- Sites d'intervention du projet : Région de Marrakech-Safi, province d'Al Haouz
- La période à évaluer : Du 7 juillet 2020 au 30 juin 2024

II.3. Objectifs et résultats attendus du projet FPE

Le projet « Femmes pour l'environnement » vise à « Accroître l'autonomisation des femmes par le développement de l'entrepreneuriat durable dans les zones rurales de la région de Marrakech-Safi ».

L'Objectif Spécifique 1 (OS1) tend à Favoriser la productivité, la soutenabilité et la résilience des activités économiques d'entrepreneuriat féminin. L'Objectif Spécifique 2 (OS2), quant à lui, vise à Réduire les obstacles sexospécifiques à l'entrepreneuriat féminin et à l'entrée et au maintien des femmes sur le marché du travail.

Les résultats attendus du projet pour parvenir aux objectifs précédemment cités sont :

- **Résultat 1** « Les femmes marginalisées de la région de Marrakech-Safi gérant une activité économique voient leurs compétences en entrepreneuriat renforcées »
- **Résultat 2** « Les coopératives menées par des femmes dans la région de Marrakech-Safi voient leurs liens avec les acteurs des chaînes de valeur concernées renforcés et améliorent leur accès au marché national et/ou international »
- **Résultat 3** « Les femmes de la région de Marrakech-Safi gérant des activités économiques, notamment les coopératives féminines, bonifient leur performance environnementale et leur résilience au changement climatique, dans une logique de soutenabilité des activités économiques »
- **Résultat 4** « Les familles et communautés ont les connaissances nécessaires pour soutenir les femmes actives et les droits économiques des femmes plus largement »
- **Résultat 5** « Les institutions nationales et les organisations de la société civile (OSC) sont sensibilisées et se mobilisent pour promouvoir les femmes entrepreneuses au Maroc »

III. La mission de l'évaluation

III.1. Cadre de déroulement de l'évaluation

L'évaluation devra être menée en s'assurant que les participant.e.s soient au centre de la recherche, que les principes de genre, de participation et de non-discrimination soient pris en compte – et s'y conformer pendant toute la durée de l'évaluation. La conception des outils d'évaluation des ateliers de formation sur le terrain doit prendre en considération le niveau d'éducation, la langue de la cible ainsi que la situation post-catastrophe naturelle dans laquelle elle se trouve.

Le principe de "ne pas nuire" doit aussi être pris en considération en faisant attention à ne pas nuire aux participant.e.s dans l'évaluation que ce soit intentionnellement ou non, suivre les considérations éthiques dans la collecte de données, l'analyse et le partage, ainsi que d'assurer la protection des données et l'anonymat. L'évaluateur.ice devra tenir compte de la durée du projet et du contexte auquel il a dû s'adapter, notamment les crises successives telles que la pandémie, la sécheresse ou encore le séisme.

Cette évaluation se concentrera sur les actions menées durant la période d'exécution du projet, c'est-à-dire du début à la fin, dans la région d'intervention de Marrakech-Safi, province Al Haouz.

III.2. Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal de la mission d'évaluation est de procéder à l'évaluation finale du projet afin d'apprécier les résultats atteints, et plus profondément les impacts et changements générés vis-à-vis de la ligne de base et des cibles. L'évaluation se fera à travers une analyse de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, des effets/impacts et de la durabilité, au cours de la phase de mise en œuvre projet. L'évaluation portera sur tous les aspects du projet (en incluant un focus particulier sur les volets environnement et plaidoyer) et aura les objectifs suivants :

- Établir un bilan des indicateurs du cadre logique, en veillant bien à la désagrégation par genre et sexe en fournissant un comparatif avec les cibles du projet. L'analyse des données se fera à la lumière du contexte actuel post-séisme.
- Évaluer l'ensemble des changements positifs ou négatifs portés par la méthodologie AVEC (ou le manque de changements) et détecter les signes préliminaires de succès ou d'échec. Les résultats inattendus (positifs ou négatifs) seront également documentés.
- Évaluer l'action des femmes leaders dans la répliquabilité et la durabilité du modèle AVEC.
- Identifier et documenter les points forts et les points faibles des approches transversales que sont le plaidoyer et l'environnement afin de fournir les informations nécessaires pour la planification et

les décisions à prendre dans la mise en œuvre d'autres interventions futures. Les pratiques accroissant la résilience face aux défis et changements climatiques devront être particulièrement étudiées.

- Documenter les contributions du projet à l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux.
- Apprécier les chances de pérennisation des acquis (durabilité) et proposer des recommandations concrètes pour les contraintes qui auront été identifiées.

III.3. Questions d'évaluation

L'évaluation étudiera l'ensemble des résultats du projet et plus profondément les impacts générés dans la province d'intervention. Elle cherchera notamment à répondre aux questions suivantes :

- La mise en œuvre du projet, via les formations et créations de lien, a-t-elle effectivement permis une autonomisation accrue des participantes au projet ?
- Dans quelle mesure l'accompagnement fourni par le projet aux AGR et coopératives permet-il d'assurer une meilleure pérennité de ces activités d'entrepreneuriat féminin ?
- Dans quelle mesure les participantes du projet (AVEC et coopératives) se sont-elles appropriées les enjeux environnementaux et les techniques pour réduire l'impact environnemental et améliorer la résilience de leurs activités face au changement climatique ?
- Dans quelle mesure le renforcement des capacités des participant.e.s à travers des formations sur le leadership accroît-il leurs capacités de résilience (économique, environnementale, sociale etc.) face à des situations inattendues ?
- Dans quelle mesure les familles et communautés ont-elles pris conscience des barrières liées au genre et des mesures à prendre pour mieux promouvoir l'entrepreneuriat féminin ?
- Dans quelle mesure les actions de plaidoyer ont-elles permis d'entamer un changement de normes autour de l'entrepreneuriat social avec une perspective de genre, en particulier au niveau des institutions et des cadres légaux ?
- Les effets négatifs inattendus du projet, notamment la violence basée sur le genre (VBG), ont-ils été correctement identifiés, pris en compte et combattus tout au long du projet ? Des effets positifs inattendus ont-ils été constatés ?
- Dans quelle mesure le projet, et plus particulièrement les partenaires de mise en œuvre du projet, ont-ils réussi à s'adapter aux changements survenus pendant le projet ?

La mission d'évaluation est considérée comme un processus qui favorise la participation des titulaires de droits, d'obligations, et de responsabilités du projet, qui garantit la redevabilité et qui encourage l'autonomisation des femmes et la transformation en faveur de l'égalité de genre et l'exercice des droits humains. Elle permettra aussi d'émettre des recommandations pour assurer une meilleure prise en compte de ces éléments pour de futurs projets.

IV. Méthodologie de l'évaluation et livrables

IV.1. Méthodologie

Dans le cadre de cette évaluation finale externe, le/la consultant.e devra élaborer la méthodologie et les outils de collecte des données, récolter les données, les traiter et les analyser pour proposer des recommandations, rédiger le rapport d'évaluation et réaliser une séance de restitution. Un atelier de validation des résultats préliminaires sera organisé avec CARE avant la rédaction de la version finale du rapport.

L'évaluation devra collecter des données qualitatives et quantitatives. L'évaluation devra prendre en compte l'anonymat des participant.e.s, la sécurité des données recueillies, et la santé mentale des

participant.e.s, en mettant en place les outils nécessaires à leur garantie. Les données devront être ventilées à minima par genre et tout autre critère pertinent.

Une méthodologie plus spécifique de cette évaluation ainsi qu'un plan de travail, et une matrice de questions d'évaluation seront présentés par le/la consultant.e. La méthodologie proposée devra permettre d'établir la taille de l'échantillon représentatif à étudier, d'établir une triangulation des données quantitatives et qualitatives et d'avoir des réponses aux questions évaluatives, issues notamment :

- De la revue documentaire en utilisant tous les documents du projet (rapports sur les résultats, rapports sur les opérations, plans de travail annuels, rapports d'activités et de suivi, accords, notes conceptuelles, étude de base, etc.)
- Des entretiens directifs ou semi-directifs et des focus groupes avec les parties prenantes y compris les participant.e.s, les membres de leur communauté, le personnel du projet, le partenaire du projet, les partenaires institutionnels, les Organisations de la Société Civile impliquées dans la mise en œuvre du projet et les principaux informateurs etc.
- Des visites de terrain dans la zone d'intervention.

Le/la consultant.e devra mettre en avant l'approche évaluative dans sa note méthodologique.

En tant que commissionnaire de cette évaluation, le rôle principal de CARE et de la cheffe de projet est de fournir un appui stratégique, financier et administratif. CARE s'engage à mettre à disposition l'ensemble de la documentation existante permettant de mener à bien la mission d'évaluation finale. CARE et l'équipe projet seront responsables de l'ensemble de la coordination avec le bureau d'étude ou consultant.e et s'assurer également de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes et l'amélioration de la mise en œuvre de ses interventions futures.

Le personnel de CARE sera chargé de :

- Partager tous les documents du projet ;
- Revoir et valider la note méthodologique proposée par le Bureau d'étude, le/la consultant.e, incluant les outils de collecte de données ;
- Fournir un appui dans la planification des rencontres et l'intégration des enjeux de santé mentale des personnes affectées par le séisme ;
- Faire le suivi de la qualité du processus et des documents produits ;
- Assurer le lien avec les parties prenantes du projet tout au long de la durée de consultance ;
- Participer aux réunions de cadrage, de validation des résultats et à la restitution finale.

IV.2. Livrables de la mission

Au terme de mission, les livrables attendus sont :

- 1.** La note d'orientation et de cadrage de la mission d'évaluation
- 2.** Le rapport provisoire d'évaluation en français
- 3.** Le rapport de l'évaluation finale en français. Le rapport final, y compris le résumé exécutif, ne doit pas dépasser 50 pages + les annexes. Vous pouvez proposer la structure du rapport, ou il peut suivre la structure suivante :
 - Résumé exécutif de conclusions et principales recommandations, en Arabe, en Français et en Anglais (5 pages)
 - Introduction et méthodologie (5 pages)
 - Le projet et son contexte de développement (5 pages)

- Résultats (20 pages)
 - Recommandations et conclusions (15 pages)
 - Annexes, y compris les tableaux complets d'indicateurs du cadre logique contenant les valeurs quantitatives de l'évaluation initiale et de l'évaluation finale
4. Présentation PowerPoint pour l'atelier sur les résultats préliminaires
 5. Ensemble de la matière collectée tels que : enregistrements, photos des travaux réalisés lors des ateliers, bases de données et autres contenus collectés (formats selon méthodologie proposée, par exemple Excel, MP3, photos, Word etc). Le consentement de chaque personne interviewée/photographiée doit être assuré.

IV.3. Calendrier estimatif d'évaluation

- La mission se déroulera selon le calendrier estimatif suivant sur une durée de 30 Jours/hommes. La date probable de démarrage est le 22 janvier 2024.
- Les rapports seront livrés en version papier et électronique, selon un calendrier établi en commun accord avec CARE Maroc et CARE France.

Tâches et Livrables	Echéances
<p>1. Phase de planification de la mission d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de cadrage avec l'équipe du projet - Revue documentaire - Réunion de cadrage avec l'AFD - Note de cadrage de la mission d'évaluation - Révision de la méthodologie - Préparation des visites terrain - Echantillon des acteur.rice-s et participant.e.s à consulter - Outils de collecte des données « version provisoire » - Outils de collecte des données « version finale » 	5 février 2024
<p>2. Visites terrain pour la collecte des données dans la zone d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec les opérationnel.le.s et Equipe de mise en œuvre du projet, les représentant.e.s des parties prenantes (partenaires institutionnels, partenaires de mise en œuvre, bailleurs, participant.e.s) pour appuyer la collecte des données requises - Réalisation d'entretiens et de rencontres avec les acteur.rice.s et participant.e.s de l'intervention - Dépouillement et analyse des données - Comptes rendus des visites de terrain - Synthèse des résultats préliminaires 	1er mars 2024
<p>3. Consultation par CARE Maroc et CARE France des résultats préliminaires. Echanges avec le/la consultant.e pour toute question et précision.</p>	4 mars 2024 – 7 mars 2024
<p>4. Atelier de validation des résultats préliminaires avec CARE Maroc et CARE France</p>	8 mars 2024

5. Partage du rapport provisoire Un atelier sera organisé avec l'équipe projet et CARE France pour passer en revue le brouillon du rapport.	17 mars 2024
6. Echanges entre CARE et le/la consultant.e autour du rapport provisoire	18 mars 2024 – 25 mars 2024
7. Partage du rapport final de l'évaluation	28 mars 2024
8. Lecture par CARE Maroc et CARE France du rapport final d'évaluation et échanges avec le/la consultant.e si besoin	29 mars 2024
9. Restitution des résultats de l'évaluation	Semaine du 01 avril 2024 (atelier de restitution)
Total suggéré	30 jours

V. Contenu des offres et critères de sélection

V.1. La proposition technique et financière

La proposition technique devra spécifier les éléments suivants :

- La compréhension de la mission, en particulier concernant les outils/supports/guides, les audiences concernées et les méthodes de collecte des données ;
- La méthodologie à utiliser pour réaliser la prestation qui devra impérativement utiliser à la fois une approche inclusive, participative et sensible au genre (procédures d'échantillonnage et la taille de l'échantillon requis ; les sources d'information ou documentation pour la revue documentaire ; les procédures de saisie, traitement et analyse des données (logiciels, procédures pour analyses quantitatives, qualitatives)). La proposition doit prendre en considération l'approche « ne pas nuire » notamment dans un contexte post-catastrophe naturelle ;
- Les questions éthiques à considérer dans la collecte des données ;
- Les ressources humaines (CV et références), une description de leurs responsabilités dans le cadre de la mission et matériels requis ;
- Le calendrier détaillé de l'évaluation ;
- Une proposition financière ;
- Les références d'organismes pour lesquels le/la consultant.e a mené des missions similaires.

V.2. Budget

Le budget de cette mission s'élève à 17 000 EUR TTC (170 000 MAD). Ce budget couvre tous les frais de la mission (honoraires, per diem, transport et hébergement des prestataires, frais d'impression des documents, organisation des ateliers et des groupes de discussions, logistique, traduction, etc).

L'offre financière comprendra le détail de la proposition financière ventilée par rubrique.

VI. Candidature

VI.1. Profil recherché et contenu de la proposition

CARE recherche un bureau d'étude ou consultant.e, ou groupe de consultant.e.s détenant les compétences et qualifications suivantes :

- Solides expériences dans l'évaluation de projet avec une dimension genre, environnement et plaidoyer, en utilisant la théorie du changement ;
- Expérience solide et attestée dans l'évaluation des projets internationaux (notamment financés par des acteurs français), deux références de conduite de projets d'évaluation similaires en matière de suivi et évaluation de projets de développement devront être jointes à la proposition technique ;
- Capacité opérationnelle dans la gestion et coordination de projets d'évaluation / de recherche, en livrant les résultats escomptés dans les délais impartis ;
- Expertise sur l'approche genre ;
- Expertise et sensibilité souhaitées sur les aspects environnementaux ;
- Expérience de travail et collecte de données auprès de personnes défavorisées socialement et de leur environnement en utilisant une approche participative ;
- Forte capacité à analyser des données qualitatives et quantitatives ;
- Capacité à écrire des rapports de qualité, clairs et concis en français ;
- Une bonne maîtrise du Français est exigée. Une connaissance de l'Arabe est nécessaire ;
- Capacité de rédaction attestée selon les standards internationaux les plus élevés ;
- Disponibilité à se déplacer dans la zone d'intervention et à travailler sur le terrain dans des conditions souvent difficiles.

VI.2. Offre des soumissionnaires

Les dossiers des prestataires intéressé.e.s par la présente mission devront obligatoirement comporter les éléments suivants :

1. Le dossier administratif du bureau d'étude avec les CV de l'Equipe projet et leur répartition sur les différentes activités
2. La déclaration d'intégrité signée par le/la soumissionnaire
3. Des références des dernières missions
4. Annexes signées
5. Dossier juridique
6. Une note méthodologique détaillant la démarche et le calendrier proposé pour la mission l'évaluation
7. Un plan d'action détaillé pour les travaux sur le terrain indiquant les jours de travail nécessaires
8. Une offre financière de la mission

VI.3. Critères d'évaluation des offres

L'appréciation de l'offre technique des soumissionnaires notée sur 70 points se fera sur la base des critères suivants :

1. Vérification de la qualification des soumissionnaires sur la base des CV : 20 points
2. Expérience dans le domaine de la conduite d'évaluation dans le cadre de projets internationaux : 20 points
3. Compréhension des TDRs et pertinence de l'approche méthodologique : 30 points

Seules les offres ayant obtenu un score minimum de 60 points seront examinées pour l'évaluation financière qui sera notée sur 30 points. Le marché sera attribué à l'offre la mieux-disante. Le comité d'évaluation dressera et signera un PV. Tous les soumissionnaires seront contacté.e.s pour recevoir la décision du comité.

VI.4. Formalités

Veillez prendre compte des aspects suivants lors de votre candidature :

- L'offre est à envoyer à : akhezzane@caremaroc.org , en mettant en CC : recrutement@caremaroc.org.
- **IMPORTANT** : veuillez indiquer la référence de l'offre dans l'objet du message.
- Date limite de l'offre : 25 décembre 2023.
- Annexes : les fiches outil 2, 3 et 6

Calendrier indicatif

Publication de l'offre	12/12/2023
Date limite de réception des offres	25/12/2023
Evaluation et sélection des offres	Semaine du 01/01/2024
Notification aux soumissionnaires	Semaine du 08/01/2024
Signature du contrat	22/01/2024
Date limite de réception du rapport final	28/03/2024